

ITALIEN

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Laura Fournier-Finocchiaro, Pierre Musitelli

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Le dossier proposé lors de la session 2019 était composé de 5 documents ayant trait à la question migratoire en Italie, généralement bien connue des candidats. Il permettait de croiser le thème de l'émigration et de l'immigration et de réfléchir aux rapports entre présent et passé à partir de textes de différentes natures : des textes littéraires anciens et récents, des documents historiographiques-statistiques et des articles journalistiques.

Dans le document 1, le seul centré exclusivement sur le thème de l'émigration italienne au XIX^e siècle, le romancier Edmondo De Amicis décrit la variété des passagers d'un bateau de migrants italiens au départ du port de Gênes. Il permettait une mise en perspective historique du document 2, un extrait d'un récit contemporain de Fiorenzo Oliva décrivant la population multiculturelle du marché de Porta Palazzo à Turin, qui se référait explicitement à De Amicis. Le document 3 exprime le point de vue tranché du journaliste et essayiste Ernesto Galli della Loggia à propos des politiques d'intégration des étrangers, qui, selon lui, devraient impliquer nécessairement pour les immigrés le renoncement à une part plus ou moins importante de leur propre culture. Le document 4 est tiré d'une étude réalisée par l'association Lunaria sur le phénomène du racisme en Italie, évoqué à la fois dans la longue durée et dans la politique italienne récente. Enfin le document 5 retrace la longue histoire de l'immigration en Italie d'un point de vue historiographique et statistique.

Le jury attire l'attention des candidats sur un problème de méthode récurrent dans les copies cette année. S'agissant d'un thème connu et généralement étudié en classe, trop de copies ont développé des réflexions autonomes s'éloignant des documents proposés. De manière générale, pour toute analyse de dossier, les candidats doivent savoir doser les références et les exemples tirés de leur culture personnelle afin de ne pas négliger l'analyse des textes : leur nature et leur genre, leur finalité et leurs modalités rhétoriques. Faute d'une analyse suffisante, les candidats risquent de placer tous les documents sur le même plan, qu'il s'agisse de textes de fiction, de textes informatifs ou de textes argumentatifs.

En revanche on peut se réjouir qu'une grande majorité des candidats soient parvenus à maintenir dans leur commentaire une distance critique satisfaisante, en évitant les pensées clivées et radicales. L'autre écueil à éviter est de rester à un niveau trop descriptif : la problématique choisie doit permettre de construire une réflexion qui mette en discussion les textes et les points de vue

exprimés par les différents auteurs ; elle ne peut pas prendre la forme d'un constat très général sur l'histoire de l'émigration et de l'immigration en Italie, à la façon d'un titre de cours.

Les questions soulevées par les documents étaient nombreuses :

1) Comment l'évolution de la situation migratoire italienne, mais aussi de la classe politique italienne, a-t-elle modifié la Péninsule et son rapport aux autres pays, notamment ceux du pourtour méditerranéen ? Les modalités de l'immigration affectent l'Italie d'une manière atypique par rapport à d'autres nations européennes. La Péninsule est confrontée à des bouleversements considérables en une période de temps restreinte : de la fin des années 1980 à aujourd'hui, ce pays d'émigration s'est mué en pays d'accueil, qui occupe désormais le rôle de plateforme stratégique dans les mouvements de population entre Afrique et Europe. De ces transformations, la littérature se fait un témoin privilégié.

2) Quelles visions du multiculturalisme et de l'intégration sont exprimées ? Les pièces du dossier permettaient de constater, à travers le cas italien, le paradoxe d'une société dite "globalisée" mais dans laquelle s'affirment, ou continuent de s'affirmer, de fortes démarcations culturelles et identitaires. Autrement dit, la ville-monde accueillant des populations de toutes origines ne coïncide pas avec l'idéal de la ville cosmopolite et sans frontières.

3) Quelle position prend l'État italien aujourd'hui, au-delà des initiatives individuelles, face aux inégalités et aux situations de discrimination envers les étrangers ?

Le jury a corrigé cette année 12 copies dont les notes s'échelonnaient de 2/20 à 19/20. S'y ajoutaient deux copies blanches. Le nombre de candidats ayant choisi l'option italien a donc doublé par rapport à l'an dernier. La moyenne de l'épreuve s'établit à 12,8/20, soit une valeur sensiblement similaire à celle de la session passée (12,7/20). 10 copies ont obtenu une note supérieure à la moyenne ; 6 copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 14/20.

La structure de la composition est généralement acquise par les candidats. Rappelons que toute copie doit s'ouvrir par une introduction comportant une présentation des documents, une problématique et l'annonce d'un plan (en deux ou trois parties) et s'achever par une conclusion.

Plusieurs copies qui présentaient un bon plan et de bonnes analyses ont toutefois été sanctionnées en raison de graves problèmes de langue. Nous insistons auprès des candidats pour qu'ils travaillent en priorité la correction grammaticale (formation des pluriels, accords) et orthographique de la langue (*problematica* et non **problematica* ; *immagine* et non **imagine* ; *opporre* et non **opponere* ; *messaggio* et non **messagio* ; *la primavera* et non **il primavera...*), qu'ils maîtrisent les mots-clés de l'analyse de texte et qu'ils révisent leurs conjugaisons (*dipingere*, *tradurre*, *descrivere...*).